

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Ecole fondamentale St-Charles

Place de la Résistance, 8

7711

Dottignies

tél. + fax : 056/489502 – email : marc.castel@swing.be

site : <http://www.saintcharlesdottignies.be>

Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur en réalisant pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, « Mission de l'école chrétienne », ainsi que des projets pédagogiques de la FédEFoC.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessita la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes (P.M.S. par ex.). Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétole : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent. C'est pourquoi on trouvera également des traces de ce « capital de départ » dans le texte ci-dessous.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

LE CHAMP PEDAGOGIQUE

A. Objectifs fondamentaux de notre action

- Nous continuerons à mettre en œuvre tous les moyens possibles pour adapter l'apprentissage de chaque élève en tenant compte des capacités et du rythme de chacun. Nous favoriserons pour ce faire l'évaluation formative et la pédagogie différenciée.

- La communication et la collaboration avec les parents resteront privilégiées. Nous veillerons à ce que des résultats partiels soient communiqués régulièrement et que des bulletins complets soient remis à dates fixes. En cas de difficultés, nous nous engageons à contacter les parents le plus rapidement possible.
D'autre part, nous serons attentifs à la transparence dans l'évaluation Cette volonté se reflétera notamment dans la lisibilité du bulletin.
Deux évaluations certificatives externes seront effectuées. Une en fin de 2^{ème} P. et l'autre pour clôturer la 6^{ème} P. afin de contrôler les compétences acquises et orienter judicieusement les élèves. Seule la réussite de cette dernière évaluation détermine l'obtention du certificat d'étude de base (CEB).

- Nous lutterons pour promouvoir une école vivante où nos élèves s'épanouiront non seulement au travers de leurs cours, mais aussi en participant à des activités variées, élaborées tant que possible avec leur concours. Ces activités constitueront autant d'ouvertures sur les autres et sur le monde. Dans cette perspective, en plus des excursions scolaires, l'école organise des classes de mer (1^{ère} et 2^{ème} P.) et des classes de neige (5^{ème} et 6^{ème} P.).

B. Nos priorités d'action

Favoriser le continuum pédagogique.

Pour développer une pédagogie efficace, il nous semble indispensable de promouvoir la continuité et la communication entre les différents niveaux d'enseignement. Cet effort devra porter aussi bien sur les rapports au sein de la section fondamentale que sur les contacts avec le secondaire.

- a) Nous accentuerons la collaboration avec l'école secondaire par l'échange de documents pédagogiques et des rencontres visant à éclairer les uns et les autres sur les socles de compétence à maîtriser les méthodes utilisées et sur la vie à l'école.

- b) Nous veillerons à favoriser l'insertion des élèves de 6^o primaire dans l'enseignement secondaire :
 - en prévoyant une information pour les parents et élèves dès la fin de la 5^{ème} primaire
- c) Nous veillerons également à faciliter le passage des élèves de 3^{ème} maternelle dans l'enseignement primaire par des activités communes au sein du cycle 5-8.
- d) Nous continuerons à rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et en concertation.
- e) Les élèves qui effectuent les 2 premières années de l'enseignement primaire en trois ans se verront proposer un accompagnement pédagogique (au mieux des possibilités) de manière à ce qu'ils ne vivent pas cette année complémentaire comme un échec, mais comme une aide pour arriver, à terme, à réaliser leur objectif. Au besoin, cet accompagnement pédagogique devra permettre de définir cet objectif.

L'apprentissage des langues.

La loi sur l'apprentissage d'une seconde langue dans les communes à facilités nous oblige de dispenser 3 périodes de néerlandais dans le 3^{ème} cycle de l'étape deux (3^{ème} et 4^{ème} primaire) et 5 périodes dans le 4^{ème} cycle de l'étape deux (5^{ème} et 6^{ème} primaire).

Persuadés que l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge ne peut qu'être bénéfique dans notre région, nous dispensons également 1 période de néerlandais en 1^{ère} année du 2^{ème} cycle de l'étape 1 (3^{ème} maternelle) et 2 périodes en 2^{ème} et 3^{ème} années du 2^{ème} cycle de l'étape 1 (1^{ère} et 2^{ème} primaire).

Un cours d'anglais (facultatif) est également organisé après les cours pour les élèves des classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaire.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication

Soucieuse de se tourner vers l'avenir, notre école s'engage à s'ouvrir à l'utilisation des N.T.I.C. (Nouvelles technologies de l'information et de la communication).

Référentiels

En vue de s'ouvrir pédagogiquement et culturellement, il est proposé aux parents de s'abonner aux revues d'Averbode adaptées à l'âge de l'élève ainsi qu'au Journal des Enfants

LE CHAMP EDUCATIF

Dans ce domaine, la spécificité de notre école se marque particulièrement dans son climat de vie, que nous qualifions volontiers de « familial ». A l'heure où tant de jeunes sont marqués prématurément par les difficultés de l'existence, il nous apparaît comme primordial que chacun d'entre eux puisse être reconnu dès son plus jeune âge comme une personne. Ceci implique que nous ne pouvons nous contenter de développer des capacités scolaires, mais qu'il nous faut aussi veiller à l'épanouissement de toute la personnalité par le biais :

a) de l'éducation au civisme, via :

- la participation à la cérémonie du souvenir le 11 novembre
- le vécu quotidien de nos classes, avec des relations basées sur le dialogue, l'écoute et le respect des autres. Cet état d'esprit prévaudra tant dans les rapports élèves–professeurs qu'entre les élèves eux-mêmes
- le règlement d'ordre intérieur de l'école, garant d'une vie de groupe où chacun se reconnaît des droits mais aussi des devoirs

b) de l'ouverture culturelle, via :

- la participation à diverses animations

c) d'une ouverture spirituelle, par la sensibilisation aux grands moments de l'année liturgique et l'approche des sacrements (communion en 2^{ème} et profession de foi en 6^{ème}).

d) de l'éducation à la santé, par :

- la promotion des activités sportives
- la sensibilisation aux problèmes de santé par la mise sur pied de projets tels que l'organisation d'un petit déjeuner à l'école, animations par le centre de santé, ...

LE CHAMP RELATIONNEL

A. Objectifs fondamentaux de notre action

La réussite de notre école est basée sur la confiance réciproque qui régit les relations entre les membres de la communauté scolaire.

Nous tenons à garder cet esprit qui a fait notre réputation.

Il faut également maintenir l'esprit d'équipe qui nous unit: il favorise le climat serein de l'école et les prises de décisions judicieuses.

B. Nos priorités d'action

Donner une image exacte de notre école.

Nous souhaitons donner de notre école une image positive en assurant une meilleure connaissance de notre établissement et de ses spécificités à l'extérieur.

Moyens proposés :

A. Dans la conception d'une école perçue comme système ouvert sur l'extérieur, intensifier le partenariat avec notre environnement (vie associative, culturelle, sportive, professionnelle).

B. A l'extérieur de l'école, favoriser le sentiment d'appartenance à une communauté où chacun a sa place.